

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

70.0050

Objet

**Suppression de la Régie
pour l'encaissement des
redevances pour décharge
publique.**

DATE DE CONVOCATION

28 septembre 1970

DATE D'AFFICHAGE

29 septembre 1970

Nombre de conseillers
en exercice 25

Nombre de présents 13

Nombre de votants 13

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent soixante dix

le deux octobre

à 20 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur de LIPKOWSKI

Etaient présents : MM. MATRAS, Melle FOUCHE, MM. COLLE, BOUCHET, NAULIN, POUGET, BROTRÉAU, BERLAND, VULTAGGIO, REIX, CAMBLONG, NARTEAU.

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. SACHET par M. de LIPKOWSKI
STIPAL par M. MATRAS
LANUSSE par Melle FOUCHE
Absents : MM. BUJARD par M. CAMBLONG
TETARD par M. REIX

Monsieur REIX

a été élu Secrétaire.

Par délibération en date du 11 juin 1964, une régie pour l'encaissement des redevances versées par les utilisateurs de la décharge publique avait été créée.

La fermeture de cette décharge ayant été décidée à compter du 1er janvier 1970, il convient de supprimer la Régie de Recette correspondante.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

- la Régie de Recette instituée par délibération du 11 juin 1969, pour l'encaissement des redevances pour utilisation de la décharge publique, est supprimée à compter du 1er janvier 1970.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

12 OCT. 1970

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué,

